



Le Sex Work Group est un groupe de travail interne transversal à Médecins du Monde. Il a élaboré une proposition de Document Cadre au sujet de la santé et des droits des travailleuses/eurs du sexe, qui doit prochainement être présentée au conseil d'administration.

CONTACT

François Berdoug
francois.berdoug@medecinsdumonde.net
Médecins du Monde
62 rue marcadet - 75018 Paris

www.medecinsdumonde.org

©DR

SANTÉ PUBLIQUE ET DROITS HUMAINS DES TRAVAILLEUSES/EURS DU SEXE

DOCUMENT CADRE



SANTÉ PUBLIQUE ET DROITS HUMAINS DES TRAVAILLEUSES/EURS DU SEXE

IDÉES CLÉS



Médecins du Monde mène des programmes auprès des « travailleuses/eurs du sexe » depuis 1991. En 2016, 16 pays dont 8 portés

par le réseau international, sont concernés par ces interventions. Un Document Cadre de positionnement politique au sujet de la santé et des droits des travailleurs du sexe est en cours d'élaboration. Il y sera associé une proposition de stratégie opérationnelle et de plaidoyer sur 3 à 5 ans. Ces documents ont été produits à partir des expériences et constats issus de nos terrains d'intervention et de notre engagement auprès des travailleuses/eurs du sexe.

Nous entendons par « travailleuses/du sexe » [TdS] les personnes dont l'activité, contrainte ou choisie, se définit par des échanges économico-sexuels et dont la transaction économique peut être explicite (prestations sexuelles contre de l'argent) ou implicite (prestations sexuelles contre protection, logement, produits psychoactifs, aide à la migration etc.)

Le Document Cadre pose en premier lieu des principes clés : Médecins du Monde réfute toute approche victimaire (c'est-à-dire qui part du principe que toutes les TdS sont des victimes et doivent être protégées, y compris d'elles-mêmes) et milite pour l'exercice de leur citoyenneté et leur accès à la santé et aux droits sans aucune condition. Elle promeut la Réduction des Risques comme approche médicale et politique, privilégiant le développement d'une réponse communautaire aux problèmes perçus comme prioritaires par les TdS elles/eux-mêmes. Médecins du Monde ne reconnaît aucune valeur opérationnelle aux notions de prohibitionniste ou réglementariste. Les droits des travailleurs/euses du sexe sont bafoués par tous les régimes juridiques de la prostitution, eux même basés sur des présupposés moralistes. La priorité doit être mise au contraire sur la capacité des personnes concernées par le travail du sexe à exercer leurs droits fondamentaux.

Le Document Cadre liste un certain nombre de constats : Tout d'abord, il souligne l'extrême diversité des situations de travail du sexe (en intérieur ou extérieur ; activité régulière ou occasionnelle ; choisie ou subie ; indépendante ou organisées etc.). Il insiste en outre sur l'ensemble des besoins de santé qui peuvent concerner les TdS (VIH, IST, hépatites, grossesses non désirées, problèmes liés à la consommation de produits psychoactifs, troubles psychologiques, violence etc.) et sur la nécessité de ne pas réduire leurs enjeux de santé à la seule problématique du VIH. Il détaille aussi l'ensemble des facteurs qui ont une influence déterminante sur la santé des TdS : les facteurs socio-économiques (et notamment le parcours de migration et les politiques migratoires), les facteurs législatifs (les lois régulant ou pénalisant le travail du sexe impactent la santé physique et psychique et les exposent à de multiples formes de violences, de stigmatisation sociale et de répression) et les discriminations additionnelles liées notamment aux orientations et identités sexuelles.

Enfin le Document Cadre propose des principes d'actions pour l'action de Médecins du Monde et des orientations pour le plaidoyer.

- Médecins du Monde prône une approche globale et inconditionnelle de l'offre de soins et de prévention. Une attention spécifique doit être portée sur les TdS dans les politiques publiques de santé leur garantissant un accès aux services de prévention, de traitement et de soins adaptés à leur situation, quels que soient leurs difficultés d'accès, leur orientation sexuelle et leur parcours de vie.
- Les stratégies de prévention doivent s'appuyer sur une mobilisation des TdS et les renforcer dans leurs capacités à être actrices/acteurs de leur santé et de leur vie. Elles/ils doivent pouvoir défendre elles/eux-mêmes leurs droits, de manière autonome et être impliqué(e)s dans l'élaboration des politiques de santé les concernant.
- Médecins du Monde souligne l'importance de reconnaître et de faire reconnaître la diversité des situations de travail du sexe et la variété des besoins de santé des travailleuses du sexe afin d'adapter les services en conséquence. Il s'agit aussi d'identifier et de prendre en compte les risques liés à une éventuelle consommation de produits psychoactifs, les risques pris dans la vie privée des TdS, les problèmes psychologiques, les violences physiques et/ou psychologiques, etc. qui concourent à la détérioration de leur santé. Les programmes de santé doivent aussi considérer les enjeux de protection spécifiques notamment en ce qui concerne les mineurs ou les personnes dont les capacités de discernement peuvent être altérées.
- Médecins du Monde se positionne contre toute approche hygiéniste menant au contrôle social et contre tout système répressif limitant les capacités d'agir des travailleurs du sexe. Médecins du Monde milite pour des lois qui protègent les travailleuses/eurs du sexe et favorisent leur accès au système de soins.